



**LA VILLE
VOUS SOUHAITE UNE
BELLE ANNÉE**

2025

CÉRÉMONIE DES VOEUX | CONSTRUCTION DU PARC DE LOISIRS | CME

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE !

SOMMAIRE

TRAVAUX 4-7

Le parc de loisirs de toutes les générations !

Point sur les travaux du Palais : une ville dynamique !

PATRIMOINE 8

Un pigeonier au Palais remporte le Loto du Patrimoine !

JEUNESSE & SPORT 9-10

Le 1^{er} Conseil Municipal des Enfants (CME) a été investi !

Que faire pendant les vacances ?

ANIMATIONS 11-15

Le p'tit calendrier de l'année 2025

Retour sur les événements de la Ville

RETOUR SUR : L'ENGOUEMENT DES J.O 16-17

ACTUS DE LA COMMUNE 18-22

Bienvenue à : Chez Sulo et Chez Hanuman

Cérémonie des Vœux 2025 : vous êtes tous conviés à la fête !

Consultation des Palaisiens

Foodtrucks

État civil : mariages, naissances et décès de l'année 2024

Cérémonie de Bienvenue : nouveaux habitants, faites-vous connaître !

Les rôles du CCAS

TRIBUNES 23

#52 PALAIS-SUR-VIENNE Le Mag

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne

20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne

Téléphone : 05 55 04 34 16

E-mail : audrey.simon@lepalaissurvienne.fr

Directeur de la publication : Ludovic Géraudie

Création et rédaction : Service communication

Photos : Service communication

Illustrations : service communication, Freepik et Regards croisés

Impression : Rivet Presse

Distribution : La Poste - 3 000 exemplaires - décembre 2024

www.lepalaissurvienne.fr



YouTube



PEFC
10-31-1345



ÉDITO

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,



L'instabilité institutionnelle et politique dans laquelle nous sommes plongés depuis que le Président de la République a dissous l'Assemblée Nationale, ne nous donne que peu de perspectives pour les mois qui viennent. Bien sûr, cela ne nous a pas empêché, ici, au Palais, de continuer à investir pour améliorer

nos écoles, nos gymnases ou encore notre espace culturel, mais de mauvaises nouvelles s'annoncent pour les services de l'État ou des collectivités qui nous accompagnent habituellement pour la concrétisation de nos projets.

Les efforts demandés aux collectivités pour réduire la dette de l'État sont considérables au regard de leur implication très modérée dans l'explosion de celle-ci. Faut-il rappeler la règle d'or qui interdit aux collectivités d'avoir un budget déficitaire ? Pour autant, elles sont montrées du doigt par le gouvernement. Pourtant, les projets que nous portons sont créateurs d'emplois, au bénéfice d'entreprises locales. Dans quel état se retrouverait l'économie nationale sans nos investissements ?

Pour ce qui concerne le Palais, d'importants chantiers ont débuté ou seront lancés d'ici 2025. Je pense à la voie verte qui reliera prochainement le lycée Saint Exupéry au carrefour de Ventenat. Enfin, notre entrée de ville sera sécurisée. Des lycéens ne risqueront plus leur vie pour se rendre au supermarché.

J'avais tiré la sonnette d'alarme auprès des Présidents de Limoges Métropole et du Département, il y a quelques mois, pour enfin lancer ce chantier. Ils m'ont entendu, je les en remercie.

La deuxième tranche de l'avenue Jean Giraudoux commencera, elle aussi, dans le courant de l'année. Cet axe structurant sera enfin digne d'une commune de première couronne comme la nôtre.

Enfin, je pense au début des travaux de notre parc municipal, le long du ruisseau du Palais jusqu'aux bords de Vienne. Bientôt, les Palaisiennes et les Palaisiens, quel que soit leur âge, pourront flâner, se balader sur des chemins dédiés ou utiliser de nouveaux équipements sportifs ou de loisir.

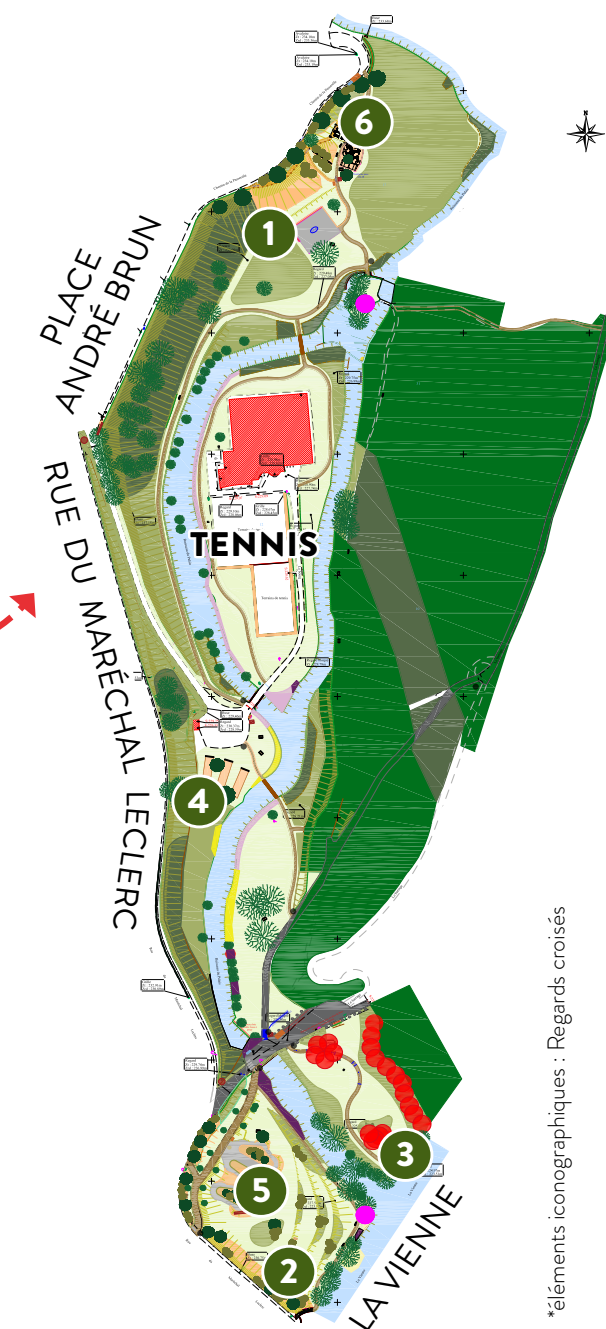
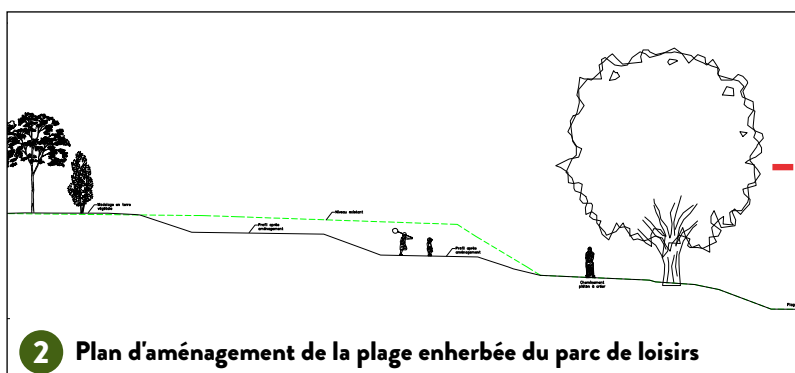
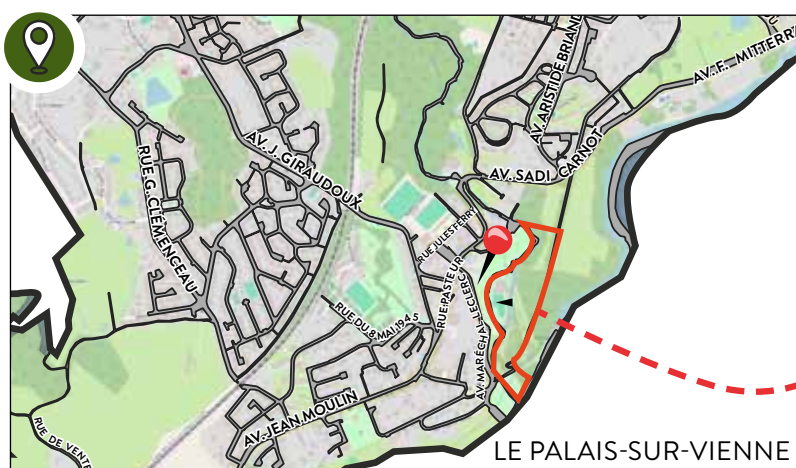
Notre ville bénéficiera ainsi de nouveaux espaces de jeu pour les enfants, d'un ponton de pêche accessible, d'un terrain de basket, d'un pumptrack et de nouveaux terrains de pétanque. Vous le voyez, malgré un contexte bien difficile, nous maintenons le cap pour rendre notre ville toujours plus agréable.

En cette fin d'année, je vous souhaite beaucoup de bonheur. Ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui, malheureusement, se retrouvent dans la maladie ou la peine.

Passez d'excellentes fêtes.

Ludovic GÉRAUDIE
MAIRE DU PALAIS-SUR-VIENNE

Le parc de loisirs de toutes les générations !



*éléments iconographiques : Regards croisés





3 Ponton de pêche accessible aux PMR



4 Trois terrains de pétanque, tables de pique-nique



5 Pumptrack planté avec gradins naturels



6 Aires de jeux pour les enfants avec balançoire et toboggan avec support d'escalade

PARC DE LOISIRS MUNICIPAL

Au printemps 2025, commenceront les travaux d'un parc de loisirs. Nous vous livrons les détails de ce projet.

Du pont du Palais-sur-Vienne jusqu'au haut de la place André Brun, le parc longera le ruisseau du Palais jusqu'à atteindre la Vienne. Ce circuit offre de nombreux points de vue qui seront agrémentés d'espaces de jeux, de détente avec du mobilier urbain en bois (attaches vélos, poubelles, tables, bancs et transats) et d'installations sportives (terrain de basket et de pétanque). Il accueillera également le tout premier pumptrack du Palais ! Cette surface de glisse peut être utilisée par les vélos, BMX, longboards, trottinettes et skateboards. Les travaux tiendront compte de l'environnement existant qui sera enrichi d'un verger naturel en libre accès. Un lieu adapté aux envies des différentes générations !

Durée estimée des travaux : 4 mois

Maîtrise d'ouvrage : Ville du Palais-sur-Vienne

Maîtrise d'œuvre : Regards croisés et VRD B2G INFRA

Estimation des travaux : 540 000 € TTC



Christophe Barbe,

Adjoint au Maire, chargé du patrimoine communal, de la voirie, des réseaux et de l'urbanisme.

Nos berges forment un lieu de promenade formidable et un atout majeur pour notre commune.

Avec le parc, nous allons pouvoir mettre en valeur cet espace et donner la possibilité aux habitants de s'y retrouver pour y faire du sport, s'y détendre, profiter de la vue et jouer. Un projet de mandat produit d'une réflexion partagée et construite sur plusieurs années qui permettra à toutes les générations de s'y rencontrer !

« Un parc intergénérationnel
à deux pas de chez vous ! »

Point sur les travaux : une ville dynamique !



ÉCOLE ARISTIDE BRIAND

✓ Les enfants peuvent, depuis la rentrée dernière, jouer dans une cour flambant neuve ! Durant les vacances d'été 2024 des travaux de déminéralisation dans la cour Aristide Briand ont été réalisés afin de permettre aux enfants d'évoluer dans un espace moins minéral et plus ombragé.

Un grand espace en copeaux de bois a été conçu. Il est traversé d'un chemin formé par des supports troncs permettant aux élèves de sauter à pieds joints dessus mais aussi de s'y asseoir. Un toboggan a également été installé entre les deux niveaux de la cour et six nouveaux arbres seront plantés par la suite.

En plus, devant l'école maternelle, un préau a été construit durant la première semaine de décembre.

La conception de cette nouvelle cour a été réalisée par les services techniques de la Ville en concertation avec l'équipe enseignante.



Préau de l'école maternelle en construction (photo du 02/12/2024).

Maîtrise d'œuvre/d'ouvrage : Ville du Palais-sur-Vienne
Durée des travaux : 1 mois
Coût des travaux : cour 92 000 € HT + préau 54 000 € HT



HALLE DES SPORTS MARCHESSOUX

✓ Les sportifs bénéficient à présent d'un gymnase et d'un dojo avec de nouveaux aménagements. Les travaux, commencés en juillet et terminés en septembre 2024, comprennent : le désamiantage du dojo ; la mise en accessibilité de tout le site pour PMR (WC, aménagement des douches, places de stationnement et chemin d'accès jusqu'aux entrées du gymnase et du dojo) ; la pose de nouveaux WC dans le gymnase ; la rénovation des vestiaires ; le changement de la toiture du dojo pour une couverture isolante et l'installation d'une VMC pour la qualité de l'air.

Maîtrise d'œuvre : cabinet Amra
Durée des travaux : 3 mois
Coût des travaux : 202 790, 26 € HT
Financements :

- Département de la Haute-Vienne : 21 860 € HT
 - État : 33 172, 75 € HT



ÉCOLE JULES FERRY



La construction des nouveaux sanitaires de l'école élémentaire Jules Ferry s'est terminée en octobre dernier. Un investissement très attendu par les enfants et le corps enseignant ! Ce nouveau bloc permet aux élèves un usage simplifié puisque les toilettes étaient situés dans la cour. Ceux-ci restent également ouverts à l'utilisation. Ces travaux ont été accompagnés de la rénovation de la bibliothèque de l'école, du bureau de la directrice et de la salle de pause.



Maîtrise d'ouvrage : Ville du Palais-sur-Vienne

Maîtrise d'œuvre : cabinet d'architecture Pagnat

Durée des travaux : 4 mois

Coûts des travaux : 162 652,57 €

Financements :

- Département de la Haute-Vienne : 10 720 € HT



Pendant les travaux de la voie verte, photo du 22/11/2024.

VOIE VERTE DE L'AVENUE DE LIMOGES



Création d'une voie verte entre le lycée Saint-Exupéry et la rue de Ventenat afin de sécuriser le passage des piétons sur cette avenue très fréquentée par les véhicules.

Des travaux d'effacement des réseaux aériens (création d'infrastructures souterraines et dépose des réseaux existants) sont en cours avec la coordination de la rénovation de l'éclairage public.

Au niveau de la rue de Ventenat des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements sont également en cours.

Maîtrise d'ouvrage : Limoges Métropole

Dates estimées des travaux : du 4 novembre 2024 à mars 2025

Coût des travaux : 581 000 € HT

Financements :

- Limoges Métropole : 397 000 € HT

- Ville du Palais : 79 000 € HT

- Ville de Limoges : 40 000 € HT

- Syndicat énergie Haute-Vienne (SEHV) : 52 000 € HT



ESPACE D'INNOVATION ÉLECTRONIQUE

Pose de la 1^{re} pierre de l'espace d'innovation électronique, hyperfréquences et photonique, le 4 octobre au parc d'Ester Technopole, au Palais-sur-Vienne, par Limoges Métropole. Les travaux ont débuté mi-septembre 2024. Réception prévu au 1^{er} semestre 2026.



Perspective de l'agence OX Architectures.

RÉSIDENCE MÉLINÉE ET MISSAK MANOUCHIAN

Pose de la 1^{re} pierre de la Résidence Mélinée et Missak Manouchian le 25 novembre au 55 allée Roland Garros. La future résidence sera composée de 55 logements répondant aux exigences de la réglementation RE2020 du Seuil 2025.

Bailleur social et maîtrise d'ouvrage : Limoges Habitat.

Agence d'architecture : OX Architectures.

Partenaires financiers : ANRU, Limoges Métropole, Banque des Territoires et Action Logement.

Estimation des travaux : 10 000 000 €.

Un pigeonnier au Palais remporte le Loto du Patrimoine !

Dans l'avenue de Juriol, se trouve une bâtisse pas comme les autres : un pigeonnier ! Il a remporté cette année le « Loto du Patrimoine » parmi tous les dossiers déposés sur le département de la Haute-Vienne. Ce dispositif mené par la Fondation du patrimoine avec la Française des Jeux permet de financer la restauration de bâtiments historiques en péril, dans le cadre de la Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern. Partons à la découverte de ce pan de patrimoine - qui réserve encore bien des mystères - avec Geneviève Cadon qui en est l'heureuse propriétaire avec son conjoint.

Si la bâtisse arbore avec fierté son âge séculaire dont nous connaissons le chiffre grâce au millésime gravé sur la partie haute de l'encadrement : « 1900 », la raison de son existence pose encore question. À l'origine de sa construction : Charles Lamy de la Chapelle, maire du Palais-sur-Vienne de 1888 à 1912, fait construire un ensemble de bâtiments formant un grand lieu d'habitation dont le pigeonnier fait partie. Était-ce vraiment un lieu dédié à l'élevage des volatiles ou sa fonction était avant tout décorative ? La question reste ouverte.

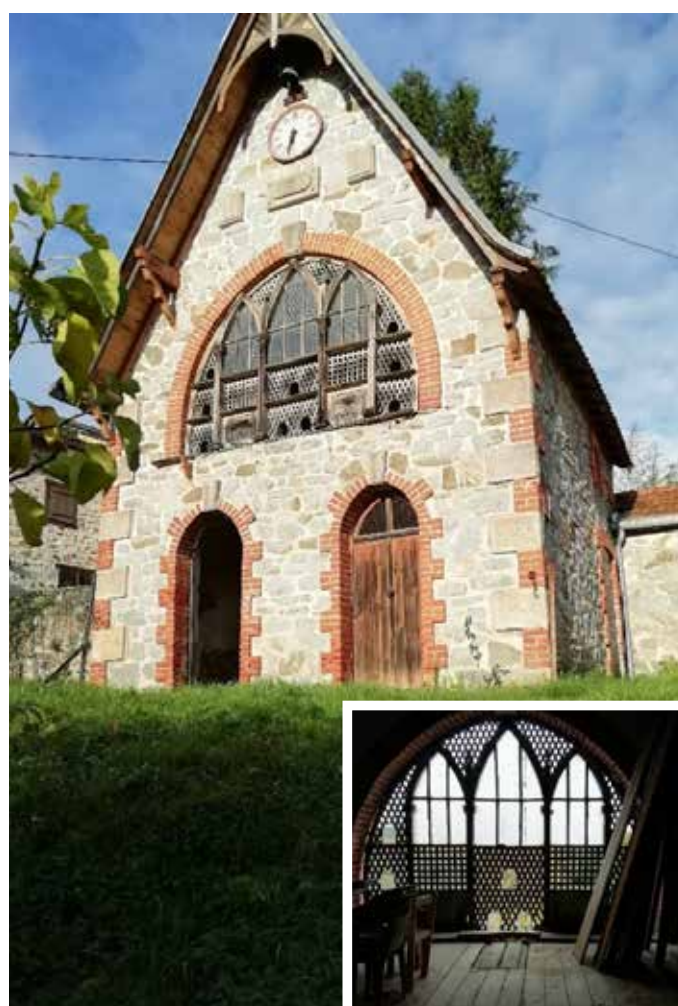
Seule certitude : le temps faisant son œuvre, la structure a subi de lourds dégâts. De là vient l'idée aux actuels propriétaires de participer au Loto du Patrimoine* pour financer les travaux dont le prix est estimé à 80 000 €.

Le chantier de restauration devrait être engagé en mars 2025 pour se terminer en fin de cette même année. Il sera réalisé par des travailleurs locaux : l'entreprise Coderen sera chargée de suivre les études de sol pour ensuite réaliser la consolidation des murs, DGC Couverture s'occupera de la toiture et Berger Périchon de la restauration des portes et des boiseries.

Face à l'ampleur des travaux, Mme Cadon exprime ses remerciements : « c'est une chance que la Fondation et le Loto du Patrimoine existent, ils permettent la sauvegarde du petit patrimoine local. » Ouvert à la visite lors de la dernière Journée du Patrimoine, Mme Cadon souhaiterait que le pigeonnier le soit de nouveau pour la prochaine édition, si les travaux sont terminés à cette date. En dehors de cet événement, la bâtisse ne reçoit pas de visiteurs.

Description rapide du bâti : toiture de tuiles en ardoise écaillée qui, victime du temps, menace de tomber ; façade ornementée de vitraux blancs gravés avec un entourage en bois ; mur composé de pierres granitiques brutes, de briques rouges et de quelques pierres de taille pour les angles et le pourtour des portes et vitraux.

* Le montant du loto n'est pas encore connu au moment de la rédaction de cet article.



UN SITE DÉDIÉ AU PLUi

Afin de vous permettre de suivre l'avancée du projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et d'y participer, la communauté urbaine Limoges Métropole a mis en service un site internet dédié : plui.limoges-metropole.fr

Qu'est-ce que le PLUi ? C'est un ensemble de textes qui détermine les conditions d'urbanisation de l'ensemble des communes membres. Plus d'infos au prochain numéro !



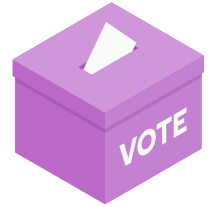
L'ADIL 87 VOUS CONSEILLE

Vous êtes locataire, propriétaire ou copropriétaire et souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif ou les relations de voisinage ?

L'ADIL 87 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) vous renseigne gratuitement au : 05 55 10 89 89 28 | avenue de la Libération, Limoges.

Le 1^{er} Conseil Municipal des Enfants (CME) a été investi !

Cette année 2024 a vu se constituer le tout premier Conseil Municipal des Enfants (CME) du Palais ! Après des élections qui se sont déroulées les 21 et 22 novembre dans les classes de CM1 et CM2 des écoles palaisiennes, le CME a été officiellement investi le lundi 2 décembre. Un premier pas dans la vie de citoyen pour nos jeunes qui ne manqueront pas d'être force de propositions au cours de leur mandat de deux ans !



Les jeunes représentants élus par leurs camarades ont été reçus en mairie, dans la salle du conseil municipal, le 2 décembre dernier pour la séance d'installation de ce tout nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME). Un événement qui s'est déroulé en présence du Maire, de son adjointe Corinne Just et des élus de la commission des affaires scolaires et de l'enfance de la Ville et des parents des enfants. Le Maire leur a adressé un discours de félicitation et a discuté avec eux des droits et devoirs des représentants ainsi que de l'intérêt général, fil conducteur qui les guidera durant leur mandat.

Ils se sont ensuite vus remettre une carte d'élu ainsi qu'un certificat symbolisant le début de leur mandat.

La séance s'est conclue autour d'une collation conviviale.

Les deux commissions qui structureront le CME auront pour thèmes l'événementiel et la vie communale/aménagement. Les champs d'action ont été définis lors d'une réunion le lundi 9 décembre.

Bravo à nos jeunes élus pour leur engagement, nous leur souhaitons une belle mandature !

LES ÉLUS DU MANDAT 2024-2026

ÉCOLE ARISTIDE BRIAND



Louise
CAILLET



Katell
LE MASSON



Younes
MOUKATIB



Inès
YESSAAD

ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX



Mailynn
CADÉO LASHA



Gabin
BONGRAND



Clara
CHAMPALOU



Houssem
TAYEB BEY

ÉCOLE JULES FERRY



Gülser
AKCAY



Roumaissa
HASSAN



Scarlett
NICOL



Nous sommes engagés à faire avancer le Palais !

Que faire pendant les vacances ?

LES ANIMATIONS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS JEAN GIRAUDOUX

L'Accueil de Loisirs met en place comme chaque vacances de février son programme d'activités pour les Titous (3 à 5 ans) et les enfants de 6 à 11 ans. Les thèmes de l'année pour les titous : les 4 saisons, les fêtes traditionnelles, les fruits et légumes. Et pour les grands : l'univers de Disney, Star Wars, les Pirates des Caraïbes et les jeux vidéo.

Programme d'activité complet à partir de mi-janvier sur le site : lepalaissurviennne.fr et la page Facebook de la Ville.



RÉSERVATION DES PLACES :
SUR LE PORTAIL FAMILLE

En attendant, vous pouvez consulter les photos des activités de l'automne dernier ci-contre et en totalité sur notre page Facebook.

RENSEIGNEMENTS

- 📍 Accueil de Loisirs, 57 avenue Jean Giraudoux
- ☎ 05 55 04 34 01 | 06 12 26 45 18 | 06 71 52 76 13
- ✉ alsh@lepalaissurviennne.fr



Photos des activités de l'ALSH des vacances d'octobre.

LE PROGRAMME SPORTIF DE LA BASE DE LOISIRS DE LA SABLIÈRE

Le service des sports vous propose pendant les vacances de février un programme d'activités ouvert aux 8-16 ans. Il comporte en plus de l'escalade, une activité initiée cet été.

AU PROGRAMME

- ▶ Football
- ▶ Escalade
- ▶ Multi-activités
- ▶ VTT
- ▶ Tir à l'arc
- ▶ Olympiades
- ▶ Escape Game
- ▶ Jeu d'orientation

Retrouvez tout le programme sportif à partir de mi-janvier sur : lepalaissurviennne.fr et la page Facebook de la Ville.

€ TARIFS

- ▶ 1 demi-journée : 7 € Palaisien | 14 € non Palaisien
- ▶ 1 journée : 12 € palaisien | 24 € non palaisien

RENSEIGNEMENTS

- 📍 Base de Loisirs, 2 avenue François Mitterrand
- ☎ 05 55 35 32 77
- ✉ base.nautique@lepalaissurviennne.fr



Photos des activités de la Base de Loisirs des vacances d'octobre.

Le p'tit calendrier 2025



voir au dos

Le p'tit calendrier 2025

Afin que vous n'oubliiez pas vos événements de l'année prochaine, posez ce **petit pense-bête sur votre frigo** et **inscrivez vos rendez-vous !**

La Ville vous prépare un beau programme pour 2025 qui se dévoilera au fur et à mesure. Les détails vous seront communiqués dans les prochains bulletins et sur les réseaux numériques de la Ville, restez à l'affût !



HIVER



~ Repas et colis des seniors, en décembre

~ Illuminations de Noël, début décembre, centre-ville du Palais

~ Randonnées du Téléthon, début décembre

~ Spectacle de la petite enfance, 5 décembre

~ Programme d'activité de décembre de l'Accueil de Loisirs



~ Cérémonie des Voeux : 10 janvier, Salle Gérard Philipe (derrière la mairie)

~ Nuit de la lecture, 25 janvier Espace Culturel Jean Ferrat

~ Programme d'activité de février : Accueil de Loisirs et Base de Loisirs de la Sablière

.....

.....

.....

PRINTEMPS



~ Printemps de la Culture : 15 au 22 mars

~ Cérémonie de l'arbre de naissance (plantation d'un arbre pour les nouveaux-nés) : 22 mars, 10h30, parc du 8 Mai 1945

~ Cérémonie de bienvenue (nouveaux arrivants) : 22 mars, 11h30, Espace Culturel Jean Ferrat

~ Programme d'activité d'avril : Accueil de Loisirs et Base de Loisirs de la Sablière

.....

.....

.....

.....

.....



ÉTÉ

~ Guinguette de la Sablière ouverture tout l'été

~ Bières à la Sablière, en juin

~ Journée petite enfance, en juin

~ Auditions de musique, de danse et de théâtre, en juin

~ Journée nature, en juin

~ Fête du 14 Juillet

~ Programme d'activité des grandes vacances d'été : Accueil de Loisirs et Base de Loisirs de la Sablière

.....

.....

.....

.....

AUTOMNE



~ Forum des Associations, en septembre, centre-ville du Palais

~ Semaine du goût, en octobre, Espace Culturel Jean Ferrat

~ Programme d'activité d'octobre : Accueil de Loisirs et Base de Loisirs de la Sablière

~ Marché d'Automne, en novembre, centre-ville du Palais

.....

.....

.....

.....

.....



POUR VOUS TENIR INFORMÉ DES ÉVÉNEMENTS À VENIR, CONSULTEZ :

- le bulletin municipal distribué dans les boîtes aux lettres ainsi que les flyers et affiches diffusés dans les locaux municipaux ;
- la page Facebook « Ville du Palais-sur-Vienne » pour une information quotidienne couplée à la chaîne vidéo YouTube ;
- le site Internet : lepalaissurviennne.fr ;
- la newsletter mensuelle : lettre d'information envoyée par e-mail chaque mois, inscription gratuite sur le site de la Ville ;
- les panneaux lumineux dans l'espace public.

Retour sur...

Les événements de la Ville

Quels sont les derniers événements qui ont pris place au Palais ? Découvrez-les en images ci-dessous !

Plus de photos et vidéos sur les pages  Facebook |  Youtube de la Ville.



Spectacle *Airs de Pique-Nique* de la Cie La Follembûche à la Sablière du vendredi 23 août lors du Festival Opération Opérette. Une belle prestation mêlant comique et chant lyrique !



Concert de Jacki Feydi accompagné par Lucie Adam au piano le vendredi 4 octobre à la salle Gérard Philipe. Un spectacle intimiste rendant hommage aux chansons de Guy Thomas.



Rentrée scolaire du lundi 2 septembre. Le Maire Ludovic Géraudie, accompagné des adjoints Christophe Barbe et Corinne Just, a fait le tour des classes pour souhaiter une belle rentrée aux enfants et aux enseignants. La commune compte 494 élèves répartis sur les 3 groupes scolaires.



Forum des Associations



Forum des Associations du samedi 7 septembre qui a réuni 17 associations, le Maire Ludovic Géraudie et les membres du Conseil municipal étaient présents pour rencontrer les représentants associatifs, les saluer et les remercier de leur investissement. À cette occasion le Guide des Associations a été dévoilé, il est également disponible sur le site de la Ville et en mairie.

Programme d'automne



Programme d'automne du 14 au 19 octobre avec : la lecture d'histoires, un atelier de création d'une boîte en origami et la fabrication de sushis sucrés ; la rencontre avec l'auteur de livre jeunesse Chris Naylor-Ballesteros ; un après-midi de défis sportifs et culinaires sur la thématique d'Halloween ; la projection du film *Sacrées Sorcières* ; l'atelier de cuisine moléculaire avec Récréasciences ainsi qu'un atelier de création d'affreux et le spectacle de Joëlle Pascal.

Semaine du goût



Semaine du goût dans les écoles du 14 au 18 octobre. La cuisine centrale a proposé des menus aux saveurs venues d'ailleurs et ont même préparé une paëlla géante devant les enfants le dernier jour.

Marché d'automne



Marché d'automne du samedi 9 novembre place Saint Joan de les Abadesses. Un beau moment à la découverte des producteurs et des créateurs locaux. Une braderie de livres, de DVD et de CD était également proposée par l'Espace Culturel. Nous remercions les associations et pour leur participation à l'événement.

Illuminations de Noël



Le Maire Ludovic Géraudie et les enfants du Palais prêts à allumer les illuminations



Spectacle Oh, ma belette ! joué par Sandrine Canou

L'allumage des Illuminations de Noël s'est déroulé le samedi 30 novembre place Saint Joan de les Abadesses en présence du Maire Ludovic Géraudie et des élus. Les visiteurs étaient venus nombreux contempler le décor, profiter du spectacle à l'Espace Culturel, manger une crêpe ou boire une boisson chaude préparées par Le Palais en Fête. Ils ont pu également écouter les chants de la chorale Melodia et la musique de l'orchestre EOP, s'amuser des jongleries de la Cie Déambul'Vélos, faire une balade à poney, assister au concert de la Sainte-Cécile d'EOP et poser auprès du Père Noël. Nous remercions les associations et tous les participants qui ont contribué à ce beau succès. Encore un merveilleux moment passé tous ensemble !

Randonnées du Téléthon



Les Randonnées du Téléthon ont pris place le dimanche 1^{er} décembre. Un beau succès pour cette troisième édition qui a vu 586 participants fouler la ligne de départ. Cette année une nouveauté était à l'essai : en plus des deux parcours de 5 et 13 km, un circuit de 8 km était proposé. Les bénéfices des inscriptions et des dons, d'un montant de 1762 €, ont été reversés à l'association AFM-Téléthon 87. Un grand merci aux bénévoles, agents et élus pour la tenue de cet événement qui a battu son record de participation !

RETOUR SUR : L'ENGOUEMENT DES J.O

Ce fut l'événement qui a marqué le paysage sportif français et mondial de l'année 2024 : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. L'occasion de parler dans ce dossier du sport au Palais avec la Base de Loisirs de la Sablière, des structures et des associations palaisiennes mais aussi de recueillir les impressions des habitants du Palais ayant participé à cet événement.

RETOURS DE PALAISIENS SUR LES J.O ET LES JEUX PARALYMPIQUES



Mohamed Jabnoun, habitant au Palais depuis près de 10 ans avec sa compagne Sabrina, est policier à Limoges. Il s'est porté volontaire pour faire partie de l'équipe de sécurisation des J.O à Paris et lors du relais de la flamme Paralympique. Il nous en parle.

« J'en garde un souvenir ému. Il y avait un bel esprit de cohésion. Le relationnel avec le public était agréable car nous étions là pour la sûreté de l'événement, pas pour le côté répressif.

J'ai été impressionné par les performances, notamment des athlètes paralympiques. Faire 300 mètres, lorsque l'on prend le point de vue des performances réalisées avec un handicap, cela devient prodigieux.

Cela nous incite tous à faire du sport, quel que soit notre niveau. Moi-même j'encadre les enfants de 6-12 ans au club de foot l'ASSAP depuis 6-7 ans et je profite des diverses occasions proposées par la Ville pour faire de l'exercice. Comme par exemple lors de la Randonnée du Téléthon du Palais en décembre qui permet à tout le monde de faire un petit geste de façon sportive. Le sport permet de se rencontrer et de passer un bon moment ensemble. »



Parmi les 50 arbitres sélectionnés pour participer aux J.O 2024, se trouvait David Rey, entraîneur au club de lutte de l'Amicale Laïque du Palais depuis 22 ans. Pour ce palaisien fidèle au club de ses 8 ans à ses actuels 45 ans et arbitre international depuis 2006, participer à ces J.O constitue une consécration.

Pour réaliser ce rêve, il y a d'abord eu les qualifications qui se déroulent sur le même principe que celles des compétiteurs : les arbitres sont notés lors des championnats d'Europe et du monde puis participent à deux tournois qualificatifs.

Une qualification qui lui a permis d'arbitrer 17 combats aux Jeux de Paris, dont un qui l'a particulièrement marqué : celui de la demi-finale des -86 kg entre le Bulgare Ramazanov (qui remportera la médaille d'or) et l'États-Unien Brooks.



Sophie Degot Belhomme, palaisienne et parent d'élève à l'école Jean Giraudoux du Palais-sur-Vienne s'est proposée pour être porteuse de la flamme paralympique le 22 mai 2024 à Sarlat-la-Caneda. Elle nous décrit son expérience :

« C'était fantastique, inoubliable et un honneur de faire partie des 10 000 personnes qui ont été retenues. C'est une expérience exceptionnelle, qu'on ne vit qu'une seule fois. J'ai en plus eu la chance de pouvoir partager ça avec mes proches : ma femme, mes enfants et mon père, mais aussi celle sans qui je n'aurais jamais pu le vivre, l'amie qui m'a inscrite. J'ai aussi eu la chance de transmettre la flamme au triple médaillé d'or paralympique Mathieu Bosredon. »

LA BASE DE LOISIRS, UN LIEU DE DÉCOUVERTES SPORTIVES

Le Palais-sur-Vienne regorge de lieux où faire du sport. Parmi eux, la Base de Loisirs de la Sablière figure en pole position. À sa charge : Clément et Hugo qui gèrent les programmes sportifs des vacances pour les 8-16 ans et les activités nautiques (canoë, kayak et paddle).

Rencontre avec ce dynamique duo qui nous partage leur retour sur les J.O. et les offres proposées par la base.

Le Mag : Le programme sportif de cet été se déroulait à la même période que les J.O et les paralympiques, cela a-t-il influencé votre état d'esprit dans la construction du programme ?

Hugo : En plus des activités habituelles (escalade, activités nautiques, tir à l'arc, futsal, VTT, course d'orientation...) nous avons proposé un escape game spécial J.O dont le but était de retrouver la flamme olympique au travers d'énigmes portant sur les J.O, les paralympiques, le sport et le handisport en général. Nous avons d'ailleurs noté une augmentation de la fréquentation pour cette activité.

Clément : Certains ont même voulu le refaire, nous avons dû alors proposer une deuxième session. Un beau succès !

Lors des pauses méridiennes nous proposons habituellement des jeux de société avant de reprendre les activités mais à cette occasion nous avons proposé de regarder les épreuves des J.O., cela leur permettait de découvrir de nouvelles disciplines en plus de celles proposées par la Base de Loisirs.



Hugo, éducateur sportif, à gauche et Clément, responsable du service des sports.



Le Mag : Les épreuves paralympiques ont mis un coup de projecteur sur différents handicaps physiques. Par ailleurs il existe d'autres handicaps, moins visibles, comme ceux cognitifs. Vous travaillez d'ailleurs avec un organisme de référence, pouvez-vous nous en parler ?

Clément : En effet dans le cadre de notre convention avec le SAMSAH-PRISM (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés), mise en place depuis le début 2023, nous accueillons des personnes en situation de handicap cognitif. Nous leur proposons du sport adapté avec des balades en kayak sur la Vienne et du perfectionnement au tir à l'arc.

J'en profite aussi pour ajouter que les structures sportives du Palais s'adaptent pour faciliter leur accès aux PMR, comme par exemple le dojo et le gymnase Marchessoux qui ont bénéficié de travaux de la collectivité (voir page 6). Et cela favorise aussi l'accès au public senior.

Le Mag : Pour rebondir sur votre propos, pour les seniors, une offre est proposée par vos services ?

Clément : Un temps pour le public senior est effectivement déjà proposé et nous travaillons au développement de cette offre.

Hugo : Il s'agit d'une séance de tir à l'arc le vendredi après-midi, avec un petit groupe de personnes.

Le Mag : Un moment particulier des J.O./J.Paralympiques vous a marqué ?

Hugo : Personnellement deux événements m'ont marqué : le cécifoot avec le penalty du numéro 10 Frédéric Villeroux qui permet à la France de remporter la victoire et les épreuves de judo en équipes mixtes.

Clément : De mon côté ce sont les écrasantes victoires de Léon Marchand qui m'ont laissé une forte impression !

CITY PARK : VENEZ VOUS DÉPENSER !

Le Palais-sur-Vienne a deux terrains multi-sports situés au parc du Chatenet et à l'avenue Aristide Briand, à côté de l'école. Ils permettent tous deux la pratique du foot, du handball ou du basket.

Ils sont en libre accès pour permettre à chacun de pratiquer du sport en toute liberté dans le respect des horaires autorisés et des règles établies. Le futur parc municipal viendra compléter cette offre (voir page 4).



SPORT ASSOCIATIF : SUIVEZ LE GUIDE !

Foot, gym, handball, judo, taïso, lutte, vovinam viet vo dao, aviron, cyclisme, pêche, gymnastique, danse country, tennis de table, sport santé, tir à l'arc, rugby et tennis : autant de sports que vous pouvez pratiquer au Palais !

Toutes les associations sportives sont recensées dans le guide des associations disponible en mairie ou sur le site :

lepalaissurviennne.fr/guides-de-la-ville/



Bienvenue à :

CHEZ SULO



Un nouveau lieu de restauration rapide a pris place près de l'école Aristide Briand.

Ouvert le 31 juillet 2024, Chez Sulo est la nouvelle enseigne de restauration rapide du Palais. Son gérant, Soulejman Sajlam, propose toute une variété de burgers, kebabs, tacos et salades avec son épouse qui l'accompagne derrière les fourneaux. Afin de diversifier encore plus leur offre, des pizzas se sont ajoutées à leur carte.

 Chez Sulo, 23 av. Aristide Briand

 Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi :
11h30 à 14h // 18h à 21h
dimanche : 18h à 21h

 09 81 51 06 03



CHEZ HANUMAN



Un restaurant qui fait aussi PMU dans l'arrière salle.

Chham Soeun a ouvert son restaurant/PMU le 10 septembre 2024. À la carte : de la cuisine française avec des plats préparés à la main par son chef cuisinier et dont la viande est issue de l'agriculture limousine. Son établissement est également ouvert aux demandes de réservation pour les événements et aux commandes de plats à emporter. Et pour la Saint-Sylvestre, le restaurant propose une soirée spéciale.

 Chez Hanuman, 21 rue Pasteur

 Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi : 8h à 20h
samedi : 10h à 20h
dimanche : 10h à 17h

 06 76 53 58 95

 Facebook : Hanuman Hanuman



 Vous êtes un commerçant nouvellement installé au Palais et vous souhaitez apparaître dans le journal municipal ?
Faites-vous connaître en contactant : audrey.simon@lepalaissurviennne.fr

HOMMAGE À JOAN GUILLAMET



Nous avons appris avec tristesse la disparition de notre ami catalan Joan Guillet en septembre dernier.

Il s'est éteint à l'âge de 75 ans. Fer de lance du Comité de Jumelage entre notre Ville et celle de Sant Joan de les Abades, il a œuvré dès sa création en 1992 au renforcement de ses liens interculturels.

L'ensemble de la municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Cérémonie des Vœux 2025 : vous êtes tous conviés à la fête !

Pour célébrer la nouvelle année, le Maire du Palais-sur-Vienne Ludovic Géraudie et l'ensemble du Conseil Municipal sont heureux de vous proposer de passer une soirée conviviale à la salle Gérard Philipe le vendredi 10 janvier à partir de 18h30.



Photo de la Cérémonie des Vœux de 2024 avec l'ensemble de l'équipe municipale.



Photo du pot lors de la Cérémonie des Vœux de 2024.

À cette occasion, le Maire Ludovic Géraudie et l'équipe municipale vous présenteront leurs vœux pour cette nouvelle année et feront le tour des actions réalisées et à venir, le tout dans une ambiance chaleureuse.

Une cérémonie qui se terminera par un pot convivial avec tous les habitants et invités présents. Un véritable moment de partage auquel la Ville est heureuse de vous inviter !

L'ensemble du conseil municipal et des agents de la commune, vous présentent leurs vœux les plus chaleureux !

CÉRÉMONIE DES VOEUX

-  Vendredi 10 janvier 2025 à 18h30
-  Salle Gérard Philipe, située derrière la mairie, 20 rue Jules Ferry
-  Ouverte à tous les habitants (sans inscription)



Foodtrucks : « on mange quoi ce soir ? »

JéPizz : mercredi de 18 h à 21 h 30

La Ch'tite Frite du Nord : samedi de 18 h 30 à 21 h 30

Pizza Luigi : dimanche de 17 h à 21 h 30

 Place Sant Joan de les Abadesses



CONSULTATION DES PALAISIENS



Afin que nos moyens d'information correspondent au mieux à vos habitudes d'utilisation des supports numériques et papier, la mairie lance une consultation auprès des Palaisiens qui **se terminera fin février 2025.**

 Le formulaire de renseignement anonyme est disponible **en mairie, sur le site de la Ville : lepalaissurvienne.fr et sur la page Facebook.**

Les résultats permettront à la municipalité d'ajuster ses canaux de communication à vos usages.

Nous vous remercions par avance de votre participation !

État civil

Année 2024

11 Mariages (12/01/24 au 28/11/24), félicitations aux mariés :

MALE El-Farah - AHAMADI OUMARI Charifat	12/01/24
THOMAS Clément - BOUSQUET Claire	24/02/24
CARTIGNY Germain, Jean, Bernard - D'ALMEIDA COELHO Céline	03/05/24
ROCHE David, Alexis, Xavier - PARVAIX Pauline, Sandrine	15/06/24
TANG Kim, Huot - CONTE Sabrina	06/07/24
DELMON Cédric - VILLENEUVE Elsa, Louise, Doreen	03/08/24
MARÉ-DALIBOT Constance, Marie-Jo, Jacques - TARTARIN Henri, Philippe	03/08/24
PEYROULET LAMAISSON Florian, Jean - THOMAS Emilie, Marie-Pierre	03/08/24
REY David, Pascal - PORTILLA Aurélie, Angélique	17/08/24
RUSSEIL Théo, Charles - FERRE Charlène, Régine, Chantal, Josiane	31/08/24
LORTHOIS Stéphane, René - BROUSSEAU Stéphanie	28/09/24

39 Naissances (21/12/23 au 28/11/24), bienvenue aux nouveau-nés :

EL YAAGOUBI Israe	21/12/23	MECHEHOUD Tasnim	09/05/24
WEIS Soukaïna, Djerze, Aimée	29/12/23	de AGUIAR Nino	14/05/24
CHAMBOT Youmi	12/01/24	ÖZBASI Ege	14/05/24
BELLERA Basile	18/01/24	SULEYMAN REDJEB ROMERO Adam	21/05/24
MARSAUDON DELAGNES Marius	18/01/24	DISELERS Mia	01/06/24
ABDESSALAM AÏDARA Moulaye, Boyah	30/01/24	DOLMACI Hüma	23/06/24
EL HAJBI Célia	03/02/24	PRAGOUT BLANCHE Hailey	23/06/24
DEVAULT Lou, Zoélie, Lucie	11/02/24	DESCORCIER Charles, Louis, Jean-François	02/07/24
BESSE Abel	15/02/24	RAYMOND Marceau, André, Bernard	24/07/24
FACI Lina	22/02/24	MEISSNER Jonas, Jean	31/07/24
GESONTOU Naïssa, Beatrix, Maïlanne	15/03/24	AYO OWONDO ROUSSEAU Djeïlan, David	24/08/24
NGUYEN Anna	19/03/24	MARCHAL Rayan, Alain	25/08/24
DEPONT MAZIÈRE Arthur, Lilian, Pascal	25/03/24	AYGODAN Arda	03/09/24
KRAAK Sacha	29/03/24	BREFFY Léo, Valentin	14/09/24
GUEROT Aëlla, Eugénie, Laury	02/04/24	RASSEDE Ayyas	29/09/24
AKO Sohan	05/04/24	MALAI Melina	08/10/24
MEKIDECH ABDALLAH Tènezia	23/04/24	BACAR Layane	12/10/24
PIROUNAUD Alyx, Owen, Priam	26/04/24	NAUDON Célène, Maguy, Michèle	16/10/24
LAHOUS Khira, Odette	27/04/24	BEISEL LIARD Hugo	28/10/24
TAILLEFER Maël	07/05/24		

Ils nous ont quitté (22/12/23 au 28/11/24) :

SÉGUIN Marcel, Louis	22/12/23	LEGAUD Jacques	02/07/24
PEYNET veuve LOUIS Marthe	04/01/24	MESMIN Stéphan, Jean-Luc	03/07/24
LOISEL Guénaël, André, Jean, Marie	05/01/24	EPINETTE André, Gabriel	04/07/24
MARTINEAU Johan, Egiste	10/01/24	GORCE veuve HAUTEFEUILLE Yvette, Renée	04/07/24
BARBÉ Raymond, Jean, Pierre	19/01/24	MOUNIER épouse RÉPARAT Monique, Marcelle	04/07/24
TOUMIEUX Maurice Jean Marie	19/01/24	DUPUY épouse FOUCAUD Yvonne	19/07/24
MALE Farahel	26/01/24	SERVON Marcel	25/07/24
DELAHOUSSE David, Marcel	30/01/24	PIERROT veuve LEONET Annick, Bernadette	29/07/24
TICAUD Michel, Antoine	01/02/24	FRANCES veuve MONTAZAUD Jacqueline	01/08/24
BESSE veuve BERGER Andrée, Raymonde	05/02/24	LEBREDONCHEL Michèle, Annick	05/08/24
PALIN veuve DUVERNEIX Denise	08/02/24	JOURDE Jean-Pierre, Victor	09/08/24
CHAPOUX veuve GARBUNOW Michèle	14/02/24	DOMINGUES épouse MAUPIN Lucette	12/08/24
JOLLET veuve SOULARD Andrée	19/02/24	BELGUISE veuve LEFEBVRE Odette, Mauricette	21/08/24
SAUNIER Evelyne, Anne	19/02/24	LAPLAUD Alain	23/08/24
ORSETTI veuve RIOBLANC Mireille, Yvette, Louise	25/02/24	BRONDEAU René	26/08/24
FARDET Guy	28/02/24	NICOT épouse PASQUET Jeannine, Marie	28/08/24
MALEFOND Raymond, Jean	01/03/24	VILLEFOURCEIX veuve VALADE Gabrielle	02/09/24
LE STER Jean-Louis, Marc	08/03/24	LECLAIR veuve HANGARD Marcelle	03/09/24
ESPUNA Henri, Noël, Célestin	09/03/24	AHAMADI Kheyra	08/09/24
SARRAZIN veuve NARCANTE Alice, Simone	09/03/24	DURON veuve BAUCE Pierrette, Marcelle	08/09/24
DEZERAUD Catherine	11/03/24	CRÉMIER veuve BARRIÈRE Nicole, Amélie, Eugénie	06/09/24
FAURE épouse DRAULT Catherine	15/03/24	ROBY André	21/09/24
BENHAMICHE Kamal	18/03/24	DÉLÉAGE Raymond, Charles	25/09/24
FAUCHER Yvonne, Marie, Thérèse	19/03/24	COMBEAU Hervé	01/10/24
BARTHÉLÉMY Jean Michel	22/03/24	MOREAU épouse SABOURIN Suzanne, Marguerite	08/10/24
GOUINEAU Claude Guy Robert Valentin	24/03/24	DE CAIRES épouse GOMES DE AGUIAR Agostinha	10/10/24
DUDOGNON Jean, Bernard	25/03/24	DELPORTE Christian, Louis	10/10/24
GOUBERT veuve ALGAY Justine Joséphine Jeanne	07/04/24	BOYER Gilbert, Daniel	14/10/24
THARAUD épouse THOUMIEUX Anne, Marie, Marcelle	23/04/24	BESSE veuve LACHAUD Léonie, Émilie	17/10/24
CLAUSSE Jean, Albert, Guy	29/04/24	VIREMOUNEIX Maurice, Pierre	18/10/24
MATRIBUS Jean, Marie, René	29/04/24	DESCHAMPS veuve GERAUDIE Camille, Marie	22/10/24
BRUJASSOU veuve LASNE Madeleine, Félicie, Marie	30/04/24	FRACHET Odette	26/10/24
SPIZZICHINO veuve PIEKARSKI Claudia, Allegra	02/05/24	DOUDET Guy, Charles	27/10/24
FAVRE Jean, Henri	07/05/24	DELAGE Francis, Jean	29/10/24
DUPUYS René, Maurice	14/05/24	PEYRICHOUT veuve BALAT Colette, Geneviève	03/11/24
JAVELAUD veuve LACORRE Jeannine	20/05/24	PICAT VEUVE MINGOUTAUD Monique, Marie	14/11/24
MARTEAU Gilbert, Louis	21/05/24	AUSANNEAU Alphonse, Clément	17/11/24
MORANGE épouse CRUVEILHER Annie, Bernadette	29/05/24	DESANGLES René Pierre	18/11/24
PARIANI veuve FRANCO Marguerite	04/06/24	VARNAT veuve RAYMONDIE Colette, Yvonne	20/11/24
PLAINARD veuve DROUET Marie Denise	08/06/24	HENNI Sidra, Ferdaous	16/11/24

Cérémonie de Bienvenue : nouveaux habitants, faites-vous connaître !

L'année dernière, la municipalité avait lancé la première Cérémonie de Bienvenue. La prochaine aura lieu le 22 mars 2025 à 11h30, à l'Espace Culturel Jean Ferrat.

Cet événement permet aux personnes installées l'année précédente dans la commune de se rencontrer et d'échanger avec le Maire et les élus. C'est également l'occasion pour la Ville de présenter les prochains événements et projets à venir ainsi que les établissements municipaux à la disposition des Palaisiens.

Le tout se termine par un pot convivial durant lequel les habitants peuvent échanger avec les élus dans une ambiance conviviale. Les habitants repartent avec différents supports d'information tels que le Guide de la Ville, le Guide des Associations, etc.

« Un temps de rencontre essentiel pour se sentir bien dans la commune » soulignait le Maire Ludovic Géraudie lors de la cérémonie.

Vous vous êtes installé au Palais-sur-Vienne en 2024 ?

Faites-le savoir en mairie pour participer à la cérémonie à :

📍 Mairie, 20 rue Jules Ferry

☎ 05 55 04 34 00 @ secretariatmairie@lepalaissurviennne.fr

PROCHAINES COLLECTES DU DON DU SANG DE L'EFS :

📅 Mardi 18 février de 15h à 19h

📍 Les dons ont lieu salle Gérard Philipe, 20 rue Jules Ferry, derrière la mairie

Prenez RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Qui peut donner son sang ?

> Les premiers critères auxquels toute personne doit répondre sont ceux de l'âge et du poids. Il faut avoir entre 18 et 70 ans révolus et peser plus de 50 kilos. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois.

Rendez-vous sur le site du don du sang pour faire le test complet.

Les rôles du CCAS

Le CCAS, service situé au sein de la mairie, a pour dessein d'offrir un service social de proximité. Il collabore notamment avec les services municipaux et l'assistante sociale. Il propose des :

- Aides financières pour le paiement des factures non honorées pour les familles qui en ont besoin.*
- Aide à la mobilité (permis de conduire, chèque carburant...)*
- Aide alimentaire sous forme de chèques d'accompagnement.*
- Colis et un repas en fin d'année pour les 70 ans et plus (selon modalités spécifiées dans le formulaire reçu).
- Cérémonie de l'arbre de naissance.
- Cadeaux de naissance.
- Remise d'un bouquet pour les centenaires.
- Jardins familiaux, composés de 8 parcelles à la location. Accessibles selon critères sociaux.

*Sur la base de dossiers constitués avec l'assistante sociale du secteur.



CCAS

Mairie, 20 rue Jules Ferry
ccas@lepalaissurviennne.fr
05 55 04 34 21



Assistante sociale

57 rue Jean Jaurès
sur rendez-vous :
05 55 35 34 09 // 05 55 45 13 30



LES JARDINS FAMILIAUX

Les Jardins Familiaux sont des parcelles cultivables proposées à la location aux Palaisiens étant en appartement, sans espace pour jardiner. Ce dispositif permet ainsi aux bénéficiaires de cultiver leurs propres fleurs, légumes et fruits. Ces espaces sont situés au croisement de l'impasse Jean Gagnant et rue Pierre Brossolette. Tarifs : 0.35 centimes du m².

Contacts du CCAS ci-contre à gauche.

ENGAGÉS POUR LE PALAIS



Le résultat de la politique de la Macronie est là : hausse de la pauvreté, de la précarité, et des inégalités. Cadeaux aux grandes entreprises du CAC 40 sans contrôle, qui n'empêchent pas les licenciements dans les grands groupes : Legrand, Valéo... alors que les dividendes des actionnaires atteignent des records... La désindustrialisation se poursuit, malgré ces millions d'aide publique.

La demande de changement de politique, voulue par une majorité de français n'a pas été entendue et la même politique se poursuit, sans légitimité.

Que penser de ce gouvernement minoritaire en sursis, marionnette de l'extrême droite, qui a pouvoir de vie ou de mort sur ce dernier et dicte ses politiques à rebours du résultat du suffrage universel.

Un budget d'austérité nous est proposé et ce serait aux collectivités et aux travailleurs de payer la facture des conséquences de cette politique économique, qui ne profite qu'aux 2% des plus riches ?

Ce budget aura bien entendu des conséquences sur notre collectivité, avec des subventions qui ne nous seront plus attribuées pour financer nos projets, nos équipements, nos services publics, nos associations.

Rappelons que le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Dans ce contexte morose, nous sommes plus que jamais mobilisés pour poursuivre nos projets, et changer le quotidien des Palaisiennes et Palaisiens.

Meilleurs Vœux 2025 et continuons de rêver, de résister et d'espérer !

C. BARBE - C. JUST - R. RATINAUD - C. DESMAISONS - F. HUSSON - V. GILLET - S. FETTAHI - C. LASPERAS - P. MARRANDE - S. BONGRAND - B. MÉDARD - JM. TEXONNIÈRE - C. FRUGIER - JM. PAILLER - N. PEROLES - A. FACIL - L. COTARD - T. LORCIN - V. TRICARD - G. BOUCHEREAU - V. CHATENET - D. PETIT - L. GÉRAUDIE

ENSEMBLE POUR LE PALAIS :
LA GAUCHE OUVRIÈRE ET SOLIDAIRE



La météo maussade de l'été dernier a bien été à l'image du moral en berne de nos compatriotes. Passée l'embellie des jeux olympiques, nos concitoyens ont malheureusement retrouvé la triste réalité d'un pays abîmé par les inégalités croissantes.

Suite à la dissolution de l'assemblée nationale décidée par notre président monarque et aux élections législatives qui ont suivi, la France a été plongée dans un chaos phénoménal. En effet, la mise en place du gouvernement

Barnier en totale opposition aux résultats des urnes est à considérer comme un véritable déni de démocratie.

L'objectif d'économiser en 2025 60 milliards d'euros pour palier au déficit record hérité de la politique macroniste est scandaleux. Cette politique d'austérité table sur 40 milliards d'euros d'économie avec comme premières victimes les services publics déjà asphyxiés depuis des années. Ainsi le secteur de la santé serait par exemple asséché de 5 milliards d'euros et une diminution de 4000 postes d'enseignants est déjà prévue dès l'année prochaine. Les retraités seront mis à contribution par une désindexation intolérable par rapport à l'inflation et les collectivités locales seront ponctionnées de 5 milliards d'euros pour atténuer les 3 228 milliards de dette publique de l'état !

C'est sur ce constat d'injustice sociale et de défaillance de l'état que se termine 2024. L'avenir de notre pays est très incertain et le vote d'une motion de censure qui mettrait fin au gouvernement Barnier n'est pas à exclure. Malgré cette morosité ambiante, les membres de notre groupe vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

D. LIMOUSIN - N. PECHUZAL - L. COLONNA - C. MAURY

LE PALAIS 2020, TOUS UNIS
VOUS RAPPELÉZ-VOUS DE NOTRE PROGRAMME ?



Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,
2024 va bientôt s'achever.

Bilan : notre société va mal tout comme notre économie.

Ambiance locale : notre centre-ville a bien changé. Un exemple que vous connaissez tous : l'ancien DB et les deux enseignes qui lui ont fait suite (RALLYE puis CASINO) avant de disparaître. Lieu de commerce, lieu d'échanges (les clients au moment de leurs courses par leurs longues discussions sur « la pluie et le beau temps », leurs éclats de rire...). Son parking aux espaces verts entretenus, éclairé le soir et qui accueillait en journée les voitures des clients des petits commerces aux alentours et celles de nos voisins après le travail. Une copropriété qui maintenant souffre d'une toute autre gestion : la valse des plaques, des travaux qui n'en finissent pas et qui ne sont en rien protégés, le développement d'une décharge sauvage sur ses parties arrière (gravats, sacs poubelles...) ... situation qui ne peut qu'entraîner des nuisances pour les voisins notamment. S'en plaignent-ils ?

Rappel : Il y a quarante ans, nous vivions tous dans une certaine insouciance tant notre Commune était jeune et vivante :

- Elle était même la plus jeune du département, elle comptait 4 écoles, la santé était répartie et parfaitement représentée, elle avait des commerces et encore quelques belles entreprises.

- Nous avions des associations nombreuses et actives.

- Et nous avions la fête du Palais.

Passez de joyeuses fêtes. Rêvez 2025.

L. COURTIAUD



CÉRÉMONIE DES VOEUX

10 JANVIER
18H30

 SALLE
GÉRARD
PHILIPPE

2025

LE PALAIS-SUR-VIENNE VOUS SOUHAITE
UNE BELLE ANNÉE !